

**Thibault BAZIN**

Député de Meurthe-et-Moselle  
Conseiller Départemental

Paris, le 03 Avril 2018

Réf : 18 AN 111

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu, et je vous en remercie, me faire part de votre colère face à la décision prise par le gouvernement d'abaisser la vitesse à 80 km/h sur les routes du réseau secondaire.

Cette décision prise sans concertation, dont l'efficacité est plus que discutable, pénalisera les habitants des territoires ruraux, qui n'ont pas d'alternative pour se déplacer dans leur vie de tous les jours et qui sont déjà frappés de plein fouet par la hausse du prix du carburant.

Suite à cette annonce, j'ai signé une tribune puis cosigné une proposition de résolution demandant au Gouvernement de renoncer à ce projet.

Car pour moi, c'est une mauvaise réponse à un vrai problème. Il est évident que nous devons lutter contre la mortalité sur nos routes. Mais les causes structurelles de l'insécurité routière sont le mauvais état des routes (dans un contexte de dégradation continue du réseau routier et de diminution des dotations de l'État aux conseils départementaux) et l'altération de l'attention des conducteurs (par l'utilisation induite du téléphone portable au volant, de l'usage d'alcool ou de stupéfiants).

Je considère que les élus locaux sont les mieux placés pour connaître la dangerosité de leurs routes et proposer des solutions d'amélioration innovantes et en phase avec les réalités du terrain, au lieu d'imposer cette mesure unilatéralement sur tout le territoire.

Restant à votre disposition, et bien résolu à me battre contre cette mesure inappropriée, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Thibault BAZIN